BUREAU EXÉCUTIF
BE – PV DE LA RÉUNION N°2023-03

22 juin 2023
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Présents :
René Meyer, Marilyn Georgel, Martine Prévost, Yoann Cabirol, Joël Jollit, Jean-Pierre Rouquier, Françoise Jeante

Invités présents :
Nicole Duclos (CCP), Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (16h)

1-2/ FORMATION

Besoin, organisation et suivi des formations.

Le recensement des besoins en Formation annoncé en AG LANA touche les 3 domaines (entraîneurs, dirigeants et officiels).

Le dernier inventaire date de février 2021. Pour mieux organiser les formations, il faut actualiser le recensement des besoins dans les clubs et ceci nominativement.

Les salariés analyseront les besoins pour organiser au mieux les formations.

À la création de l'OFA les commissions ont été supprimées et remplacées par des domaines.

- Domaine Entraîneurs : travail avec la commission Haut-Niveau
- Domaine Jury : COT
- Domaine Dirigeant : les formations de base vont être allégées – en attente d'informations de l'OFA – responsable Joël Jollit par défaut

- Envoi d'un questionnaire sur les besoins en Formation conçu par Laurie Hauet et Ludovic Martin (à partir de celui de 2021) avant fin juin
- Retour à la Ligue qui diffusera les réponses aux comités départementaux concernés
- Analyse des réponses pour déterminer les actions de formation à proposer (module/calendrier…)
- Communication avec les candidats et suivi de leur état d'avancement dans les cursus

Nous avons un objectif de résultats.

Disposer d'officiels nécessaires pour organiser les compétitions, en particulier dans les fonctions capitales comme chrono-électrique, Logica, starter (une vingtaine).

Il est toujours possible de faire une formation Logica avant le elogica.

Envoi pour validation par Marilyn Georgel de la note faite par la COT CDA 33 au groupe concerné.

3/ VALIDATION EMBAUCHE ALTERNANTE

Le contrat de Leeloo Saint André, l'alternante en poste avec Paul Nieto, prend fin le 8 septembre 2023. Il a été décidé de recruter une nouvelle alternante pour le sport santé et l'évènementiel. Le BE a validé la candidature de Inès David-Desnos. Paul Nieto et Nicole Duclos sont en charge de ses missions. Le coût de ce recrutement est d'environ de 4000 € (subventions déduites).

4/ SMR

Martine Prévost indique que 9 athlètes listés n'ont pas fait leur SMR (suivi médical règlementaire) et que d'autres ont commencé mais pas fini.

Elle propose que ces athlètes ne bénéficient pas de l'aide de la Ligue. Le BE valide cette proposition.

5/ COMMISSION DES FINANCES

Composition de la commission : Martine Saintemarie – Éric Fradin

Demander aux autres membres s'ils souhaitent continuer : Martine Watrice, Hélène Boutier, Emmanuel Groutel, Johan Augeron, Quentin Dubus.

Missions :

- À court terme : recherche des économies pour tenir un budget 2023 à l'équilibre
- Analyse structurelle du budget pour en proposer une refonte
- Préparer la rentrée de septembre 2023 en mettant en évidence les dépenses à ne pas engager pour ne pas obérer le budget 2024.

Prévoir date de réunion de cette commission.

6/ RÉUNION DU CONSEIL TERRITORIAL MERCREDI 28 JUIN 2023, 19H

7/ DERNIÈRE INFORMATION SUR LE 2ÈME AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Aucune information définitive n'a été officiellement actée.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Le BE a validé la proposition de diminution du nombre d'heures de certaines mises à disposition (Franck Mimbielle, Stéphane Baigue).
- Validation des propositions de Michaël Bournazeix sur les structures à la rentrée.
- Minibus de Talence : point sur les réparations

  Le minibus pourrait être disponible vers le 17 juillet sous réserve du diagnostic du garage.
- Véhicule Agent de développement : analyse des offres

  Nicole Duclos a contacté notre partenaire Renault Angoulême (vu avec le directeur commercial Renault Nouvelle-Aquitaine).

  - Deux propositions de financement d'une Clio
    - Achat en leasing
    - Achat comptant

  Jean Pierre Rouquier a proposé l'achat comptant qui est plus avantageux.

  L'achat pouvait être acté puisque celui-ci est un investissement.

  → Le BE donne son accord pour cette acquisition.
- Aide aux athlètes soutenus : le budget a été voté – le déblocage des aides va se faire après validation des dossiers par Michaël Bournazeix.
- Pénalités pour absence aux AG : plusieurs clubs ont contesté les pénalités. À l'exception d'un seul cas (circonstances dramatiques), les motifs invoqués ne sont pas recevables.
- Équipement juges et personnels : à réserver à ceux qui sont présents sur des manifestations régionales et selon la liste des officiels indemnisés au titre de l'année 2022 (5 compétitions pré-régionales ou régionales y compris les cross).

Françoise Jeante
Secrétaire Générale